

## Fiche de Données de Sécurité

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE SA MISE SUR LE MARCHÉ

Nom du produit : AROPOL G154 U

Manufacturier / Fournisseur:

Ashland Italia S.p.A. Ashland Chemical Hispania, S.L.  
Composite Polymers Division Partida Povet 37  
P.za Sandro Pertini 101 APDO Correos 26  
21042 Caromno Pertusella (VA) Benicarolo, Castellon 12580

Italie Espagne

No de tél.: No de tél.:

+39 02 965 158 1 +3496446 7393

Télécopieur: Télécopieur:

+39 02 965 158 20 +34 964 47 4117

Ashland Finland Oy Ashland Finland Oy  
P.O. Box 370 Yrittajankatu 6  
FIN- 06101 Porvoo FIN- 15170 Lahti

Finlande Finlande

No de tél.: No de tél.:

+358-(0)9-22 842 0 +358 3 884 2400

Télécopieur: Télécopieur:

+358-(0)9-22 842 311 +358 3 884 2410

LY Code: 0857674-1

Ashland Polyester S.A.S. Ashland Poland Sp.z.o.o.  
B . P . 01 Zaklad Produkcji Zelkotu  
F- 30150 Sauveterre PL- 80297 Banino

France Pologne

No de tél.: No de tél.:

+33 4 66 90 30 70 +48-58-681-89-40

Télécopieur: Télécopieur:

+33 4 66 90 30 96 +48-58-681-89-42

Numéro d'appel d'urgence

(Allemagne): +49 621 60-43333

Télécopieur:

(Allemagne) : +49 621 60-92664

### 2. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Préparation

Caractérisation chimique : Résine polyester en solution dans: Styrène

Nom chimique N°CAS % Numéro CE Classification  
Styrène 100-42-5 30-40 202-851-5 R10, Xn; R20 Xi; R36/38

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci- dessus.

\* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

=====

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

Classification : Nocif

R10- Inflammable.

R20- Nocif par inhalation.

R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.

Effets et symptômes

Inhalation : Dangereux en cas d'inhalation.

Contact avec la peau : Dangereux en cas de contact cutané (irritant).

L'inflammation de la peau est caractérisée par des démangeaisons, une peau rugueuse, l'apparition de rougeurs, ou, occasionnellement d'ampoules.

Contact avec les yeux : Dangereux en cas de contact avec les yeux (irritant).

Organes cibles : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants: reins, poumons, le système reproducteur, foie, les voies respiratoires supérieures, Peau, système nerveux central (SNC), il, lentille ou cornée.

### 4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE

Premiers secours :

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

Utilisables :

PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre extinctrice du gaz carbonique.

GROS INCENDIE: Utiliser de l'eau pulvérisée ou vaporisée. Ne jamais diriger de jet d'eau directement dans le contenant pour prévenir toute éclaboussure du produit qui pourrait provoquer une propagation des flammes. Refroidir les

=====  
contenants avec un jet d'eau pour éviter une surpression, l'auto- inflammation  
ou l'explosion.

Produits de décomposition et de combustion dangereux:  
Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2) et de l'eau.

Protection des intervenants : Les pompiers doivent porter un appareil  
respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Lunettes anti- éclaboussures. Vetement de protection  
complet. Appareil filtrant anti- vapeur. Bottes. Gants. Un appareil respiratoire  
isolé devrait etre utilisé pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les  
vetements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection  
suffisante; consulter un spécialiste AVANT de toucher à ce produit.

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage:  
Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source  
d'inflammation. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec  
de la terre, du sable ou avec une autre matière non combustible SECHE. Empêcher  
l'entrée dans les égouts, les sous- sols ou autres endroits fermés; faire  
dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour  
l'élimination.

Remarque: Voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et  
section 13 pour l'élimination des déchets.

#### 7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manutention : Conserver sous clé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à  
l'écart de toute source d'inflammation. Mettre les contenants de ce produit à la  
masse. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. En cas de ventilation  
insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si ingéré, consulter  
immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des matières  
incompatibles telles que agents oxydants.

Entreposage : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le  
contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le contenant  
hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Eliminer toutes les  
sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux d'emballage :  
Usage recommandé : Utiliser le contenant d'origine.

#### 8. PROCEDURES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Prévoir une ventilation d'évacuation ou toute autre  
sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension  
dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.  
S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au

=====

poste de travail.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller à la salle de bain, de même qu'à la fin de la journée.

Limites d'exposition professionnelle :

Nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle
Styrène	INRS (France, 1999). Notes: Not Legal
	VME: 215 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s).
	VME: 50 ppm 8 heure(s).

Equipement de protection individuelle :

Système respiratoire : Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Appareil filtrant anti-vapeur.

Peau et corps : Blouse de laboratoire (sarrau).

Mains : Gants imperméables.

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.

## 9. PROPRIETES PHYSICO- CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Jaunâtre.

Odeur : Acre.

Seuil de l'odeur : La plus basse valeur connue est 0.1 ppm (Styrène).

Point d'ébullition : La plus basse valeur connue est 145°C (293°F) (Styrène).

Point de fusion : Peut commencer à se solidifier à -30°C (-23°F) selon les données de: Styrène.

Densité : 1.1 à 1.2 g/cm<sup>3</sup>

Densité de vapeur : 3.6 (Air = 1)

Pression de vapeur : 0.6 kPa (4.5 mmHg) (à 20°C)

Vitesse d'évaporation : >1 comparé à Acétate de butyle.

Solubilité : Insoluble dans l'eau froide.

pH : Non applicable.

Point d'éclair : Coupe fermée: Entre 23°C (73°F) et 37.8°C (100°F).

Température d'auto-inflammation : La plus basse valeur connue est 489.9°C (913.8°F) (Styrène).

Limites d'explosivité : Le plus haut niveau connu est SEUIL MINIMAL: 1.1% SEUIL MAXIMAL: 8% (Styrène)

Viscosité : Dynamique: 290 cP

## 10. STABILITE DU PRODUIT ET REACTIVITE

Stabilité : Le produit est stable.

Conditions à éviter :

Exposition à la chaleur, lumière directe du soleil, lumière UV, etc.

=====  
Matières à éviter : Réactif avec agents oxydants.  
Légèrement réactif à réactif avec les acides, les alcalins(réaction exothermique); Réagit violemment avec: peroxydes.

Produits de décomposition dangereux:  
Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2) et de l'eau.

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

##### Toxicité aiguë

Nom des ingrédients	Test	Résultat	Voie	Espèces
Styrène	DL50	2650 mg/kg	Orale	Rat
DL50	316 mg/kg	Orale	Souris	
DL50	>1500 mg/kg	Orale	Mammifère	
	CL50	12000 mg/m3 (4 heures)	Inhalation	Rat

Toxicité chronique : L'exposition répétée à un produit hautement toxique peut entraîner une détérioration générale de l'état de santé par suite d'une accumulation dans un ou plusieurs des organes humains.

##### Effets locaux

Irritation cutanée : Dangereux en cas de contact cutané (irritant).  
Irritation oculaire : Dangereux en cas de contact avec les yeux (irritant).

##### Effets spécifiques :

##### Effets cancérogènes :

Classé 2B (Possible pour l'homme.) selon OU par CIRC [Styrène].  
Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Styrène].

Effets mutagènes : Non disponible.

Toxicité au niveau reproductif: Classé Toxique pour le système reproducteur/femelle, Toxique pour le système reproducteur/male [PROUVE] [Styrène].

Effets tératogènes : Non disponible.

#### 12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

##### Données sur l'écotoxicité :

Nom des ingrédients	Espèces	Période	Résultat
Styrène	Selenastrum capricornutum	(CE50) 48 heures	0.56 mg/l
	Daphnia magna	(CE50) 48 heures	4.7 mg/l
	Pimephales promelas	(CL50) 96 heures	4.02 mg/l
	Pimephales promelas	(CL50) 96 heures	10 mg/l
	Lepomis macrochirus	(CL50) 96 heures	25.05 mg/l
	Pimephales promelas	(CL50) 96 heures	29 mg/l

##### Nom des ingrédients

	Persistance/dégradabilité				
	DBO5	DCO	ThOD	Demi- vie aquatique	Photolyse
Styrène					

=====  
Nom des ingrédients Persistence/dégradabilité Potentiel bioaccumulatif  
Biodégradabilité LogPOw BCF Potentiel  
Styrène 2.95 13.5 faible

### 13. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Méthodes de traitement des déchets; Déchets des résidus Emballage souillé:  
Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements; fédéraux,  
provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Catalogue Européen des Déchets : 07 02 04

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les  
critères de déchet dangereux.

Autres informations : 07 02 04 autres solvants, liquides de lavage et liqueurs  
mères organiques

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale concernant le transport  
Terre- Route/Chemin de fer

Numéro NU : 1866

Nom d'expédition correct : SOLUTIONS DE RESINE

Classe ADR/RID : 3

Groupe de conditionnement : III

Etiquette ADR/RID :

Autres informations : Numéro d'identification du danger 30

Remarques : Dispositions particulières pour le transport: 640 E

Voie maritime

Numéro NU : 1866

Nom d'expédition correct : SOLUTIONS DE RESINE

Classe IMDG : 3

Groupe de conditionnement : III

Etiquette IMDG :

Autres informations : Programmes d'urgence ("EmS") 3-05

Remarques :

Conditionnement <450L: Non classé comme dangereux.

### 15. INFORMATION REGLEMENTAIRE

Réglementation de l'Union l'européenne :

Symbole(s) de dangers : Xn Nocif

Phrases de risques:

R10- Inflammable.

R20- Nocif par inhalation.

R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.

Mentions de sécurité:

S16- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S23- Ne pas respirer les vapeurs.

=====  
S33- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
S51- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Contient : Styrène 202-851-5

Utilisation du produit : La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.  
Produit de consommation, Applications industrielles.

Autres Réglementations CE :  
Avertissement tactile d'un danger : Oui, applicable.

#### 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R numérotées mentionnées à la section 2 - France:  
R10- Inflammable.  
R20- Nocif par inhalation.  
R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.

Texte des classifications apparaissant dans la Section 2 -France:  
Xn - Nocif  
Xi - Irritant

AROPOL est une marque déposée de Ashland Inc.

Code étiquette: R1001

Avis au lecteur Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci- haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.